

PRÉFET DE L'ORNE

Contact presse :
Service Départemental
de la Communication Interministérielle
Tel : 02-33-80-62-05
pref-communication@orne.gouv.fr

Alençon, le 9 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PREFET DE L'ORNE

D'après les informations de METEO FRANCE, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, dans les heures à venir. Le phénomène signalé VENTS VIOLENTS est un phénomène d'intensité 3, sur une échelle de 1 à 4. Le département de l'Orne est placé en vigilance ORANGE.

Un début d'événement est en cours dans l'ensemble du département de l'Orne se caractérisant par des vents violents entre 90 et 110 km/h au cours de la matinée.

Vous trouverez ci-après un état des risques possibles engendrés par ces événements ainsi que des conseils de comportement à destination du public :

Conséquences possibles :

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées ;
Des branches d'arbre risquent de se rompre ;
Les véhicules peuvent être déportés ;
La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière ;
Quelque dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone et provoquer des coupures pendant des durées relativement importantes.

Conseils de comportement :

Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent ;
Ne vous promenez pas en forêt ;
En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;
N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
Prenez si possible les premières précautions face aux conséquences d'un vent violent dans votre région.

**Pour tout renseignement complémentaire,
consulter le site www.meteo.fr**